

## Déclaration du Comité International Olympique

*concernant l'ingérence politique  
dans le sport*

*(adressée à la presse mondiale le 26 mars 1962)*

Le Comité International Olympique s'est vivement préoccupé des récents incidents qui se sont produits au sujet d'ingérences politiques dans le monde du sport.

A l'occasion de la réunion de sa Commission Exécutive, les 2 et 3 mars derniers à Lausanne, M. Marc Hodler, président de la Fédération Internationale de Ski, a présenté un rapport ayant trait à l'exclusion d'une équipe de ses championnats du monde à Chamonix, ce qui eut pour conséquence l'abstention d'autres équipes et le changement de la dénomination de ces championnats. Les mêmes faits se sont produits à l'occasion des championnats du monde de Hockey sur Glace à Colorado Springs. De tels événements sont très regrettables et peuvent avoir de violentes répercussions menaçant l'existence même des organisations internationales du sport amateur et des Jeux Olympiques.

Puisque le Mouvement Olympique et ses épreuves connexes forment une des quelques activités qui peuvent laisser entrevoir un relâchement de la guerre froide avec ses incalculables avantages pour la race humaine,

il est malheureux de constater ces inexcusables violations des principes olympiques. La base fondamentale de la Charte Olympique prévoit qu'aucune discrimination de race, de religion ou d'attaches politiques n'est autorisée. Les participants sont les bienvenus en tenant compte de leurs mérites et sans qu'il soit tenu compte de leurs croyances politiques, ni de leur couleur ou de leur église. Le Comité International Olympique traite avec les comités nationaux olympiques et non avec les Gouvernements. Dans ses Règles, les appellations « pays » ou « nation » se réfèrent à des zones géographiques, districts ou territoires dans les limites desquels un comité national olympique reconnu par le Comité International Olympique déploie son activité, et non à des entités politiques.

Pour ces raisons, et en dépit de pressions ou d'ingérences politiques, il a été possible de présenter au monde et aux politiciens une équipe unifiée allemande, composée d'athlètes provenant de l'Est et de l'Ouest, vêtus du même uniforme et marchant derrière les mêmes dirigeants et le même drapeau. Il fut également possible, aux Jeux de la XVI<sup>e</sup> Olympiade à Melbourne, de constater la présence des athlètes russes, quoique l'URSS et l'Australie n'entretiennent pas de relations diplomatiques. Et à ces mêmes Jeux, on a pu voir une équipe hongroise rescapée de Budapest par le Comité International Olympique, en dépit des complications causées par la révolution hongroise. Bien d'autres réalisations pourraient être citées. Le Comité International Olympique est une organisation qui a toujours refusé toute ingérence politique et ses Règles olympiques sont reconnues et suivies par cent pays.

Le Comité International Olympique s'oppose, sans équivoque, à l'utilisation du sport comme instrument politique et n'accordera les Jeux Olympiques à une ville qu'à la condition expresse que toutes les équipes reconnues y aient libre accès. Le Comité International Olympique propose que toutes les fédérations internationales agissent de même. Il en résultera que les importantes manifestations internationales ne seront attribuées qu'aux pays ou aux villes accordant le droit d'entrée aux équipes reconnues ou affiliées.

Ces organisations de sport amateur n'ont pas de police ni d'armée et n'ont pas d'argent pour faire respecter leurs règles. Par contre elles ont foi en une grande idée universelle qui permet d'espérer qu'une pression exercée sur l'opinion publique sera suffisante pour forcer le respect des principes fondamentaux de l'Olympisme interdisant toute ingérence politique au sein du sport amateur. Ces principes ne peuvent que développer une meilleure compréhension entre les peuples et créer un monde plus heureux et plus pacifique.

*Avery Brundage,*  
président du  
Comité International Olympique.